



Règlement de l'association 2024/2025

Règlement de l'association Roller Loisir Plaisance

1. L'adhésion à l'association « Roller Loisir Plaisance » implique l'approbation des statuts du club consultables sur le site rollerloisirplaisance.com et du présent règlement intérieur.
2. **L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et règlement de la cotisation annuelle.**
3. Toute cotisation reste acquise à l'association et ne peut être remboursée en cas de désistement en cours d'année, quel qu'en soit le motif.
4. Le port du casque et des protections (coudes, poignets, genoux) est obligatoire pendant toute la durée du cours. Tout adhérent se présentant sans ses protections ne pourra pas participer au cours.
5. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
6. **La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant au responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.**
7. L'absence d'un moniteur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par SMS ou par voie d'affiche sur le lieu d'entraînement, sauf cas de force majeure.
8. Aucun enfant mineur ne peut quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
9. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
10. La bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'association.
11. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'association « Roller Loisir Plaisance ».

Je m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance et des possibilités de souscrire une garantie individuelle complémentaire. Je certifie sur l'honneur être apte à la pratique du roller et ne présenter aucune contre-indication médicale pour participer à toutes les activités de l'association.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, je déclare accepter de figurer sur un fichier informatique interne. Je peux exercer mon droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant et figurant sur ce fichier.

L'association « Roller Loisir Plaisance » s'engage à ne pas diffuser ce fichier.

J'autorise le club à utiliser pour sa promotion les photos de ma personne prises à l'occasion des différentes activités proposées.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »